



Dans un an, l'ensemble de la France, Dom Com compris, aura complètement cessé la diffusion hertzienne analogique au bénéfice du numérique. Après les dix

premiers passages à la télévision tout numérique, le processus entre dans une période intensive qui va voir jusqu'à trois régions par mois passer au tout numérique.

Une mue technologique que le ministre de la culture et de la communication, Frédéric Mitterrand, n'a pas hésité à comparer au "passage du noir et blanc à la couleur" lors d'une récente conférence de presse dressant le bilan et les perspectives du passage à la télévision tout numérique.

## La télé tout numérique : un passage bien engagé

Selon Michel Bayou, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), le passage des dix premières régions s'est globalement bien passé. Il y a bien eu quelques petits "ratés" mais leur nombre reste peu élevé par rapport à l'ensemble des passages. "Les Français ont massivement adhéré à la TNT et la France est considérée comme experte au niveau mondial" devait-il préciser.

Ce bilan a été rendu possible par la bonne articulation des dispositifs d'information et d'accompagnement mis en place par le GIP France Télé Numérique, ainsi que par la mobilisation des différents professionnels. Par ailleurs, l'implication des élus et des collectivités locales a été un facteur clé de la réussite de l'opération.

### Jusqu'à 20 000 appels par jour

Après une première vague puissante, à l'automne 2009, visant à développer la notoriété du passage et la reconnaissance du logo et de la signature "tous au numérique", les campagnes de publicité en télévision ont apporté des réponses pratiques aux téléspectateurs sur les modalités du passage (qui est concerné ? Comment s'équiper ?).

Le centre d'appel a traité 1 million d'appels depuis

son ouverture en septembre 2009, 56 % émanant de personnes âgées de plus de 65 ans. Principalement sollicité en temps normal pour l'aide au diagnostic de l'installation et les demandes d'information sur les aides financières, le centre d'appel enregistre des pics d'appels lors des passages (jusqu'à 20 000 appels par jour) où se concentrent les questions sur la recherche et mémorisation des chaînes.

Le site [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr), qui a connu une refonte à la fin de l'été destinée à le rendre plus pratique et plus interactif, a lui aussi largement contribué à l'information des téléspectateurs, avec près de 4 millions de visites depuis son ouverture en septembre 2009.



## 1 450 villes et villages visités

Dans chaque région, France Télé Numérique (FTN) met en place un dispositif d'information et d'accompagnement multi-canal dans les mois précédant le passage au tout numérique (information des élus, information des professionnels, publicité, marketing direct, réunions publiques, formations etc.).



Ainsi, depuis le début des actions régionales, environ 1 450 villes et

villages ont été visités par les dispositifs d'information mobiles. Cette information de proximité, très appréciée notamment par les personnes âgées, a été particulièrement utile dans les communes concernées par des configurations particulières : nécessité de réorienter son antenne, de s'équiper d'une double antenne ou de passer à un mode de réception alternatif à la télévision hertzienne.

L'assistance technique permet aux personnes de 70 ans et plus (mais aussi aux personnes souffrant d'un handicap supérieur à 80 %) de bénéficier d'une aide gratuite à domicile pour l'installation et le réglage de leur équipement.



FTN forme, par ailleurs, dans chaque région, des bénévoles qui interviennent auprès des publics fragiles ou âgés, notamment durant la semaine de passage. Depuis le passage des Pays de la Loire, on estime que les bénévoles ont ainsi effectué environ 100 000 interventions auprès de téléspectateurs.

Depuis le lancement des dispositifs d'information régionale, plus de 16 millions de dépliants et guides ont été distribués au grand public.

En complément de guides distribués dans les boîtes aux lettres de toute une région, des courriers d'information spécifiques, distribués de façon géolocalisée, ont permis d'informer la population de contraintes particulières (réorientation d'antenne, double antenne, passage à un mode de réception alternatif).

## Le dispositif d'aides financières

Pour les foyers résidant dans les zones couvertes par la TNT

Aide à l'équipement d'un montant de 25 euros maximum, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL et aide à l'antenne d'un montant de 120 euros maximum, pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau (ces aides sont accessibles pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle et sous conditions de ressources).



Pour les foyers résidant dans les zones non couvertes par la TNT

Aide à la réception d'un montant de 250 euros maximum, sans condition de ressources, pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, câble, ADSL) pour les foyers qui ne recevront plus la télévision par voie hertzienne après l'extinction de l'analogique.

Ces aides concernent uniquement la résidence principale et le poste principal des foyers recevant la télévision analogique et devant s'équiper pour passer au tout numérique. Les dossiers doivent être retournés au plus tard six mois après le passage de la région au tout numérique.

**A ce jour, près de 40 000 aides ont été versées, dont plus de 5 500 aides à la réception.**

## 7 700 signataires de la charte "tous au numérique"

Rappelons que les professionnels signataires de la charte "tous au numérique" s'engagent dans une démarche de qualité axée sur l'accueil, le conseil et les services fournis aux téléspectateurs. La charte a été signée par l'ensemble des enseignes nationales. Les principales fédérations du secteur dont FEDELEC, ont joué un rôle moteur pour engager 2 000 antennistes revendeurs indépendants dans la démarche.



## Les points de vigilance

### La recherche et mémorisation des chaînes

Lors du rallumage des émetteurs numériques, les chaînes de la TNT sont diffusées sur leurs fréquences définitives. Pour tous les téléspectateurs recevant la télévision numérique hertzienne, cela implique de faire une recherche et mémorisation des chaînes sur leur(s) adaptateur(s) ou téléviseur(s) TNT intégrée. Cela pose un problème pour de nombreux foyers qui ne savent pas comment faire.

Le besoin d'assistance est donc particulièrement fort lors du rallumage des émetteurs, notamment chez les personnes âgées.



Un nouveau spot TV, diffusé à compter du 23 novembre, sensibilise à cette question.

### Le nécessaire accompagnement des personnes âgées

Statistiquement plus dépendants de la télévision analogique hertzienne et globalement moins familiers des

technologies numériques, les seniors expriment un fort besoin d'information et d'assistance dans le cadre du passage à la télévision tout numérique. Ainsi 52,3 %\* des plus de 70 ans estiment avoir besoin de l'aide d'une personne de leur entourage pour passer à la télévision tout numérique contre 26,8 %\* en moyenne nationale. Ils sont près de 20 % à souhaiter une aide à l'installation à domicile (11,8 %\* en moyenne nationale).

Dans ce contexte, les dispositifs d'accompagnement prennent tout leur sens : assistance technique (44 600 interventions), mobilisation des collectivités locales, des associations et formation par France Télé Numérique de bénévoles prêts à intervenir auprès des téléspectateurs, notamment durant la semaine de passage (100 000 interventions au total).

### Une tendance à l'équipement tardif

Suivant les régions, entre 35 et 45 % des achats d'équipement ont lieu dans les deux semaines qui précèdent l'arrêt de la diffusion analogique hertzienne. Cet équipement tardif de nombreux ménages n'a pour l'instant pas généré de difficulté opérationnelle majeure, mais cela reste un point de vigilance systématique pour France Télé Numérique.

### L'adaptation des antennes collectives

Pour garantir la bonne réception de l'ensemble des chaînes de la TNT, les antennes collectives des immeubles doivent être adaptées, y compris dans les immeubles qui sont déjà équipés d'une réception numérique terrestre. En effet, contrairement aux idées reçues, un immeuble qui reçoit la TNT avant le passage peut ne plus la recevoir après le passage compte-tenu

## Le passage à la télé tout numérique : une optimisation de l'espace hertzien

Le passage au tout numérique, c'est une double opportunité de libérer des fréquences hertziennes.

Mécaniquement, l'arrêt de la diffusion analogique hertzienne de la télévision, grosse consommatrice de ressources hertziennes, va libérer des fréquences. La TNT permet de faire passer un signal comprenant jusqu'à 6 chaînes (un multiplex) là où l'analogique hertzien n'en faisait passer qu'une.

Dans cette transition, la France a, par ailleurs, fait le choix technologique très structurant d'une architecture de réseau dans laquelle les émetteurs, synchronisés les uns avec les autres, diffusent les chaînes de la TNT sur les mêmes fréquences. Ce choix technologique du SFN (Single Frequency Network) est techniquement exigeant, mais il garantit une très forte optimisation du spectre hertzien.

Les fréquences ainsi sauvegardées vont générer un dividende numérique qui va permettre non seulement d'enrichir l'offre audiovisuelle, mais aussi de développer la couverture et les services de télécommunication.

En effet, les fréquences libérées seront utilisées pour déployer les réseaux mobiles de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération, y compris dans les zones rurales non couvertes par l'ADSL.

En matière audiovisuelle, le passage au tout numérique va permettre d'enrichir l'offre de chaînes dans les années qui viennent (de 6 multiplex actuellement à 11 à l'horizon 2013-2015), et notamment de chaînes diffusées en Haute Définition. Deux multiplex supplémentaires devraient être attribués par le CSA courant 2011 et commencer leur diffusion courant 2012. Ces multiplex contiendront d'une part les 3 chaînes TNT compensatoires prévues par la loi de 2007 et, d'autre part, des nouvelles chaînes attribuées par le CSA.

du changement des canaux des chaînes au moment de l'arrêt de l'analogique. Les installations doivent donc être toutes vérifiées pour valider leur conformité avec les nouveaux plans de fréquence.

Cette opération nécessite l'intervention d'un professionnel. Le travail de sensibilisation des syndicats, gestionnaires et bailleurs a jusqu'à présent porté ses fruits avec les grands gestionnaires de parc immobilier publics et privés. En revanche, l'information et la sensibilisation des syndicats bénévoles et des petites copropriétés sont plus problématiques.

L'adaptation des installations des immeubles à la réception de la TNT est ainsi un axe majeur du dispositif mis en place en région par France Télé Numérique. Le GIP mobilise les gestionnaires d'immeubles et les antennistes bien en amont du passage : en la matière, l'anticipation est clé.

### Les risques de brouillage

Le choix technologique du SFN (Single Frequency Network) permet une optimisation maximum de l'espace hertzien. Du fait de la très forte synchronisation des émetteurs qu'elle requiert, il arrive qu'elle génère marginalement des effets de bord avec un phénomène de brouillage du signal, comme ce fut le cas notamment en Alsace (Wissembourg) et en Basse-Normandie (Lisieux).

Pour mieux répondre à ces situations, France Télé Numérique et le CSA ont renforcé le suivi technique des régions, pré et post-passage : l'enjeu est ici d'anticiper les difficultés potentielles et d'apporter l'information la plus claire et la plus rapide possible aux téléspectateurs et aux professionnels.

En cas de brouillage, deux cas de figure sont possibles :

- Les diffuseurs, sous le contrôle du CSA, sont en mesure de rétablir des conditions de diffusion satisfaisantes, par le biais de réglages sur les émetteurs, sur le plan de fréquences ;
- Si ce n'est pas le cas (comme par exemple dans quelques zones de Basse-Normandie), les foyers concernés peuvent alors bénéficier de l'aide à la réception de 250 € pour leur permettre d'adopter une mode alternatif de réception de la télévision numérique, en général la parabole, dans les six mois qui suivent le passage.

1 - Source : Etude "Référence des équipements multimédias" - Gfk et Médiamétrie - Seconde trimestre 2010.

2 - Source : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

## La Haute Définition plus accessible



Sous l'effet conjugué de la baisse des prix des équipements HD et de l'augmentation de couverture des chaînes diffusées en HD sur la TNT (TF1, France 2, Canal+, Arte et M6), la Haute Définition devient plus accessible.

- Aujourd'hui, 55,5 %<sup>1</sup> de foyers français sont équipés de TV HD ;
- Sur la TNT, fin 2011, 90 %<sup>2</sup> des Français seront couverts par les chaînes HD (multiplex R5).

## Perspectives 2011 : l'accélération du processus

Avec le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Haute-Normandie début février, puis l'Île-de-France le 8 mars et enfin le Limousin et l'Aquitaine le 29 mars, 23 millions de téléspectateurs passeront à la télévision tout numérique.

En l'espace de deux mois, le nombre de téléspectateurs passés au tout numérique en France va plus que doubler.

### Les régions de montagne

Le Sud et notamment les zones de montagne constituent un point d'attention central pour France Télé Numérique : les régions de montagne sont plus que les autres concernées par les zones de non-couverture hertzienne. C'est un enjeu d'équité territoriale qui appelle une réponse largement anticipée en termes d'information et d'accompagnement des téléspectateurs et des collectivités locales. Un dispositif spécifique a été mis en place pour accompagner et conseiller les élus qui pourraient envisager la numérisation d'un émetteur non reconduit en TNT.

Lors du passage d'une région au tout numérique, tous les émetteurs terrestres diffusant la télévision en mode analogique et en mode numérique sont éteints dans



la nuit. Les émetteurs analogiques s'arrêtent définitivement. Les émetteurs numériques s'arrêtent temporairement, le temps d'effectuer les travaux nécessaires pour ajuster les puissances et les fréquences de diffusion. Ils sont rallumés progressivement, de façon à ce que la coupure télé soit la plus courte possible.

Avec deux régions simultanées, un calendrier resserré, avec les régions du sud et de montagne dans lesquelles le nombre d'émetteurs est très important, c'est un vrai challenge humain et technique que doivent relever les techniciens des diffuseurs de la télévision.

### Une dernière pour Canal+

Le 24 novembre, Canal+ est passé au tout numérique en Ile-de-France. Pour la région, c'est la première étape de son passage à la télévision tout numérique : à partir de cette date, les téléspectateurs qui n'auront pas adapté leur installation à un mode de réception numérique ne pourront plus recevoir les programmes de la chaîne.

Pour Canal+, c'est l'aboutissement d'un processus engagé le 25 novembre 2009 avec son passage au tout numérique dans la région PACA. La chaîne aura en effet suivi un calendrier spécifique lié à l'arrêt, le 6 décembre 2010, de sa licence de diffusion : elle devient ainsi la première chaîne historique à être complètement passée à une diffusion tout numérique.

### Traitement spécifique pour l'Ile-de-France

Par le nombre de téléspectateurs concernés (12 millions d'habitants), par sa diversité, et par l'importance de l'habitat collectif, l'Ile-de-France nécessite un accompagnement adapté dans le passage au tout numérique prévu le 8 mars 2011. Mais en Ile-de-France comme ailleurs, l'enjeu reste le même : accompagner 100 % des téléspectateurs vers la télévision tout numérique.

La région est marquée par une distinction nette entre Paris et la petite couronne d'une part, la grande couronne d'autre part. Le dispositif d'information a été adapté pour tenir compte des spécificités de l'une et de l'autre zone. Ainsi, si des dispositifs d'info mobile circuleront dans la grande couronne, en revanche, à Paris et dans la petite couronne, les équipes terrain investiront les marchés mais aussi les mairies où elles assureront des permanences régulières auprès du public.

Avec près de 70% des Franciliens résidant en habitat collectif, l'enjeu de l'adaptation des antennes collectives sera en Ile-de-France encore plus fort que dans les régions classiques. Dans cette optique, France Télé Numérique va renforcer sa communication auprès des acteurs du collectif : syndic, bailleurs, gestionnaires d'immeubles et antennistes.

### Les Dom Com passent aussi à la télé tout numérique

Les Dom et Com vont aussi vivre leur transition de la télévision analogique à la télévision numérique. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a fixé au 30 novembre 2010 la date de début des émissions des chaînes diffusées sur le premier multiplex TNT outre-mer (ROM 1). Ce multiplex regroupe les chaînes publiques (France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Arte, France 24 et les chaînes locales Télé 1<sup>ère</sup>) et plusieurs chaînes locales en fonction du département ou de la collectivité. La diffusion analogique s'arrêtera, selon les territoires, entre mi-septembre et fin novembre 2011.

Autre spécificité de l'Outre-mer, la norme de diffusion adoptée sera la norme Mpeg4. Les téléspectateurs des Dom Com devront ainsi impérativement s'équiper d'adaptateurs TNT Mpeg 4 pour pouvoir capter les programmes diffusés en numérique hertzien.

Cette norme sera matérialisée par la mention "TNT-HD" visible sur les différents matériels Mpeg4.

Un large dispositif d'information et d'accompagnement sera déployé et des aides financières spécifiques seront mises en place. □

## 10 régions déjà "tout numérique"

Avec les dix premières régions (l'Alsace, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Champagne-Ardenne, la Lorraine, le Centre, le Poitou-Charentes, la Bourgogne et la Franche-Comté), c'est 1 foyer sur 3 (20 millions de téléspectateurs) qui habite dans une région d'ores et déjà "tout numérique".

Avec un calendrier spécifique, Canal+ est désormais "tout numérique" sur l'ensemble du territoire métropolitain.

